

25E SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'EVOLUTION CLIMATIQUE: 26-28 AVRIL 2006

La vingt-cinquième session du Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution Climatique (GIEC-25) commence aujourd'hui, à Port Louis, à Maurice. Les délégués y procéderont à l'examen d'une gamme de sujets concernant le travail, le budget et l'organisation du GIEC, notamment: l'acceptation et l'adoption des Lignes Directrices du GIEC de 2006 ayant trait aux Inventaires Nationaux de Gaz à Effet de Serre (Lignes Directrices de 2006); les travaux sur les scénarios relatifs aux émissions; les procédures d'élection au Bureau du GIEC et au Bureau des Groupes d'Action; la stratégie du GIEC dans les domaines des communications et des activités de proximité; les processus et politique d'admission des organisations observatrices; et le programme de travail futur du Groupe d'Action du GIEC sur les Inventaires Nationaux de Gaz à Effet de Serre. Les délégués y entendront également lecture des rapports sur l'état d'avancement, notamment des activités des trois Groupes de Travail du GIEC et du Groupe d'Action sur le Soutien des Données et des Scénarios pour l'Analyse de l'Impact Climatique.

BREF HISTORIQUE DU GIEC

Le GIEC a été établi en 1988 par l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). L'objectif du GIEC est de procéder à l'évaluation des données scientifiques, techniques et socioéconomiques pertinentes à la compréhension des risques associés aux changements climatiques induits par l'homme. Le GIEC n'entreprend pas de nouvelles recherches et n'assure pas le suivi des données relatives au climat. Dans ses évaluations, il se base sur la littérature scientifique et technique publiée et revue par les pairs. Son Secrétariat est domicilié à Genève, en Suisse. Son personnel est fourni à la fois par l'OMM et le PNUE.

Depuis sa mise en place, le GIEC a élaboré une série d'évaluations exhaustives, des rapports spéciaux et des papiers techniques, fournissant l'information scientifique concernant les changements climatiques, à la communauté internationale, y compris aux décideurs politiques et au grand public. Cette information a joué un rôle important dans les négociations menées dans le contexte de la Convention-Cadre sur les Changements Climatiques (UNFCCC).

Le GIEC comprend actuellement trois Groupes de Travail: Le Groupe de Travail I traite des aspects scientifiques du système climatique et des changements climatiques; Le Groupe de travail II traite de la vulnérabilité des systèmes socioéconomiques et naturels aux changements climatiques, des conséquences négatives et positives des changements climatiques et des options offertes en matière d'adaptation à ces changements; et, le Groupe de Travail III traite des options offertes en matière de limitation des rejets de gaz à effet de serre et d'atténuation des changements climatiques.

Le GIEC dispose également d'un Groupe de travail sur les Inventaires Nationaux des Gaz à effet de Serre. Ce Groupe supervise le Programme des Inventaires Nationaux des Gaz à effet de Serre (PINGES) du GIEC, qui vise à élaborer et à affiner une méthodologie approuvée à l'échelon international et un logiciel pour le calcul et le compte rendu des rejets et des suppressions nationales de gaz à effet de serre, et à encourager l'utilisation de cette méthodologie par les pays participant au GIEC et par les signataires de l'UNFCCC. Le Bureau du GIEC, qui compte près de 30 membres élus par le Groupe de Discussion, aide le Président du GIEC dans la planification, la coordination et le suivi des progrès accomplis dans les travaux du GIEC.

PRINCIPAUX PRODUITS DU GIEC: Le GIEC a achevé ses premières évaluations exhaustives des changements climatiques, dans le Premier Rapport d'Evaluation (PRE), en 1990, et dans le Second Rapport d'Evaluation (SRE), en 1995. Le Troisième Rapport d'Evaluation du GIEC (TRE) a été achevé en 2001. Il traite des dimensions scientifiques, techniques et socioéconomiques des changements climatiques pertinentes aux politiques. Il se concentre sur les résultats obtenus depuis 1995 et accorde une attention aux échelles à la fois régionale et mondiale. Le TRE qui a été soumis à une revue élargie des pairs, est composé d'une évaluation exhaustive émanant des trois Groupes de Travail du GIEC, d'un résumé pour les décideurs politiques, d'un résumé technique du rapport de chacun des Groupes de Travail, et d'un Rapport de Synthèse. Le Rapport de Synthèse du TRE est rédigé dans un style non technique ciblant les décideurs politiques. Il traite de neuf questions politiques identifiées par le GIEC sur la base des soumissions présentées par les gouvernements. Le quatrième Rapport d'Evaluation du GIEC (RE4) est attendu en 2007.

Les Lignes Directrices encadrant l'évaluation des inventaires des gaz à effets de serre qui sont utilisées pour le calcul et l'établissement des rapports concernant les émissions et les suppressions de Gaz à Effet de Serre, ont été émises pour la première fois en 1994, et un ensemble révisé a été émis en 1996. En 2000 et en 2003, le Groupe a approuvé de nouvelles directives en matière de bonnes pratiques, venues compléter les Lignes Directrices Révisées de 1996 et, en 2003, a approuvé le démarrage d'un processus pour la poursuite de la révision des Lignes Directrices révisées, début 2006.

DIX-NEUVIEME SESSION: A la dix-neuvième session, tenue du 17 au 20 avril 2002, à Genève, en Suisse, le GIEC a entamé les travaux sur le RE4. Les participants ont pris un certain nombre de décisions, notamment, concernant le projet de plan de travail pour l'élaboration des définitions de la dégradation des forêts et l'érosion de la végétation, les options méthodologiques offertes dans le domaine de la documentation et de la communication des données ayant trait aux rejets découlant de ces activités, et les aspects de procédure devant encadrer la conclusion d'accord sur les produits du PINGES. Les participants ont également pris des décisions: sur le timing du RE4; sur la tenue d'un atelier consacré à

la séparation, à la fixation et à la mise en dépôt du carbone géologique et océanique; sur le projet de papier sur le rapport entre les changements climatiques et l'eau; et sur la tenue d'une réunion d'experts sur les changements climatiques et le développement.

VINGTIEME SESSION: La GIEC-20 s'est déroulée du 19 au 21 février 2002, à Paris, en France. Les participants se sont accordés sur le plan de travail de deux réunions d'experts consacrées à la détermination de la portée et de la structure du RE4. Ils ont examiné aussi le cadre et un ensemble de critères pour l'établissement des priorités devant être traitées dans les rapports spéciaux, dans les rapports méthodologiques et dans les papiers techniques au cours de la période de la quatrième évaluation. Ils ont également décidé de tenir une réunion scientifique de haut niveau pour étudier les processus affectant les stocks de carbone et les influences humaines exercées sur eux, et pour produire deux Rapports spéciaux: l'un sur la sauvegarde de la couche d'ozone et du système climatique de la planète; et l'autre, sur le piégeage et la fixation du dioxyde de carbone.

VINGT-ET-UNIEME SESSION: A la GIEC-21, tenue du 3 au 7 novembre 2003, à Vienne, en Autriche, les participants ont procédé à l'examen des grandes lignes des propositions de contributions des Groupes de Travail, au RE4, et de la proposition du Président concernant le rapport de synthèse du RE4. Les Participants ont décidé que le papier technique sur les changements climatiques et l'eau devrait être achevé en 2007, ont débattu des termes de références du document consacré à l'ensemble des produits du RE4, et ont examiné le rapport de la réunion d'experts du GIEC sur les processus affectant les stocks terrestres de carbone et sur les influences humaines exercées sur eux. Le GIEC a également approuvé les termes de référence de la révision des Directives Révisées de 1996 du GIEC encadrant les Inventaires Nationaux des Gaz à effet de Serre et s'est accordé sur la révision du mandat et de l'appellation du Groupe d'Action sur les Scénarios pour l'Évaluation Climatique et d'Impact, devenu Groupe d'Action sur les Données et les Scénarios d'Appui aux Études d'Impact Climatique (TGICA).

VINGT-DEUXIEME SESSION: La GIEC-22 s'est réunie du 9 au 11 novembre 2004, à New Delhi, en Inde. Les Participants y ont débattu de la portée, du contenu et du processus du Rapport de Synthèse du RE4, des produits du RE4, de la communication, des programmes et budget du GIEC au titre de 2005-08; et des procédures électives. Le Groupe a adopté une décision concernant les programmes et budget au titre de 2005-08 et a convenu de travailler à la production d'un Rapport de Synthèse de 30 pages du RE4, assorti d'un Résumé de cinq pages pour soumission à l'approbation du GIEC, fin octobre 2007.

VINGT-TROISIEME SESSION: La GIEC-23 s'est réunie le 8 avril 2005, à Addis Ababa, en Éthiopie, pour examiner les activités concertées des Groupes de Travail I et II sur le Rapport Spécial concernant la Sauvegarde de la Couche d'Ozone et le Système Climatique de la Planète. Le Groupe a accepté le Rapport Spécial accompagné d'un Résumé à l'Intention des Décideurs Politiques. Avec l'adoption du projet de rapport de la GIEC-22, les participants ont également convenu que le Bureau du GIEC examinera les dispositions nécessaires à la gestion du Rapport de Synthèse du RE4 et présentera au GIEC un procès-verbal sur les progrès accomplis.

VINGT-QUATRIEME SESSION: La GIEC-24 a eu lieu du 26 au 28 septembre 2005, à Montréal, au Canada. Les délégués y ont approuvé le Rapport Spécial concernant le Piégeage et la Fixation du Dioxyde de Carbone et le SPM. Les délégués ont débattu du travail devant être accompli sur les aérosols et sur les scénarios d'émissions, les activités de communication et l'admission des organisations observatrices, mais ne sont pas parvenus à s'accorder sur les procédures révisées des procédures d'élection pour le Bureau GIEC et le Bureau de tout Groupe d'Action. Les délégués ont également décidé d'établir un Groupe d'Action sur de Nouveaux Scénarios d'Émissions (GANSE), avec une durée de vie allant jusqu'à la GIEC-25, aux fins de déterminer le processus d'élaboration des scénarios d'émissions.

LES FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE INTERSESSION

ONZIEME CONFERENCE DES PARTIES A L'UNFCCC ET PREMIERE REUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE KYOTO: La onzième Conférence des Parties o l'UNFCCC (CdP 11) et première Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CdP/RdP 1) a eu lieu à Montréal, au Canada, du 28 novembre au 10 décembre 2005. Les Parties se sont également réunies pour les vingt-troisième sessions des Organes Subsidiaires (SB 23).

A la CdP/RdP 1, les parties ont adopté les décisions concernant les détails opérationnels du Protocole de Kyoto, notamment le paquet de décisions connu sous le nom des "Accords de Marrakech," et concernant le processus, pour l'examen des engagements post-2012. Les Parties ont adopté aussi les Lignes Directrices du GIEC sur les Bonnes Pratiques en Matière d'Utilisation des Terres, des Modifications Survenues dans l'Utilisations des Sols et la Foresterie (UTCAFT) pour l'élaboration des rapports au cours de la première période d'engagement du Protocole de Kyoto (2008-2012). La CdP 11 a traité des questions telles que la création des capacités, la mise au point et le transfert des technologies, les effets défavorables des changements climatiques sur les pays en développement et les pays les moins avancés, et le processus de l'examen de l'action future au-delà de 2012 dans le cadre de l'UNFCCC. Dans sa décision concernant l'action coopérative à long terme pour le traitement des changements climatiques à travers l'amélioration de l'application de l'UNFCCC, la CdP a décidé de s'engager dans un dialogue non contraignant qui serait éclairé par le GIEC. Les Parties se sont également accordées sur un programme de travail quinquennal pour l'Organe Subsidiaire chargé de Fournir des Avis Scientifiques et Technologiques (OSAST) sur les effets, la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques, et a demandé qu'à sa vingt-huitième session, l'OSAST procède à l'examen d'activités supplémentaires sur la base des nouvelles données, notamment celles présentées dans le RE4.

L'OSAST 23 a examiné le Rapport Spécial du GIEC concernant le Piégeage et la Fixation du Dioxyde de Carbone et a, entre autres, demandé au Secrétariat de l'UNFCCC d'organiser un séminaire en session à la SB 24 sur le piégeage et la fixation du dioxyde de carbone, et a encouragé les parties et le secteur privé à soutenir la recherche et le déploiement de ces technologies. En relation avec les produits ligneux récoltés, l'OSAST a pris note, avec satisfaction, du rapport du GIEC sur les progrès accomplis dans les travaux d'estimation et de communication des données concernant les produits ligneux récoltés dans le cadre de l'élaboration de ses Lignes Directrices de 2006, et a décidé de poursuivre l'examen de ce sujet à l'OSAST 24.

ONZIEME SESSION DU TGICA: A la onzième réunion du TGICA, tenue à la Ville du Cap, en Afrique du Sud, du 7 au 9 février 2006, les participants ont débattu de questions englobant la gestion des Centres de Distribution des Données et l'état d'avancement de l'initiative TGICA pour la création des capacités et l'élaboration des produits appropriés en matière de données, en vue de leur utilisation dans les pays en développement et les pays en transition économique. Ils ont élaboré également une observation concernant le projet de recommandations du GANSES, à examiner à la GIEC-25.

REUNION D'EXPERTS DU GIEC SUR LES NOUVEAUX SCENARIOS D'EMISSIONS: A cette réunion, tenu du 20 au 22 mars 2006, à Séville, en Espagne, les participants ont débattu des propositions du GANSES concernant l'élaboration des scénarios d'émissions, y compris: la coordination et la facilitation possible du GIEC avec la communauté scientifique; le processus, le programme et les éléments livrables de l'élaboration de nouveaux scénarios d'émissions; les dispositions relatives à l'organisation pour les propres activités du GIEC consacrées aux scénarios; et la possibilité d'encourager une famille plus large de scénarios non climatiques qui pourraient englober des scénarios d'émissions.